



Le projet de loi, dit de « prévention de la délinquance » a été adopté en première lecture par les Sénateurs. Ces derniers ont renforcé la philosophie répressive du texte. Celui-ci va donc être soumis à la réflexion des députés dès la fin du mois de novembre. Déjà, le 10 octobre, plus de 12000 personnes ont proclamé le rejet de ce texte liberticide. Cette mobilisation a surpris les plus sceptiques et milite pour un élargissement de l'action. C'est donc une véritable campagne de résistance au contrôle social qui s'engage.

RETRAIT DU PROJET DE LOI « PREVENTION DE LA DELINQUANCE »

Les alertes lancées, l'analyse des différents projets et rapports ont été le fait des professionnels concernés. La remise en cause des missions va de pair avec l'étranglement matériel des établissements. Nombre de professionnels vivent des glissements de tâche, lesquels s'illustrent par l'imposition de pratiques et l'obligation de s'inscrire dans des processus de fichage.

Le texte prévention de la délinquance, en détournant le sens du concept de prévention, est une suite d'articles constitutif d'un projet de société sécuritaire plus que d'un plan juridique protégeant les citoyens. C'est vraiment le dernier verrou d'une construction, lois, circulaires, expériences locales diverses qui, en stigmatisant

des tranches entières de populations, immigrés, travailleurs pauvres, jeunes, personnes en souffrance sociale ou psychiques, précipite la fin d'un système de solidarité nationale.

Chacun devient responsable de son destin, il n'aura plus « d'excuse sociale ». L'accès aux droits fondamentaux est opposé au mérite individuel.

Les professionnels ne sont plus les seuls concernés et alertés. Nul n'est à l'abri d'une difficulté sociale, éducative, de détresse psychologique. Cette campagne engagée est une véritable bataille de société.

Sa prochaine étape :

SAMEDI 18 NOVEMBRE 2006 Journée d'action nationale avec MANIFESTATION à PARIS (et en régions pour les plus éloignées)

La mobilisation sera précédée d'une sensibilisation sur la véritable nature des dispositions : les impératifs de la sécurité publique, le contrôle des populations particulièrement les plus défavorisées, la surveillance généralisée, l'emportent sur la prévention et l'éducation.

Nous sommes partie prenante de l'appel du Collectif National Unitaire du samedi 18 novembre.
Dans l'unité, construisons un mouvement citoyen pour exiger le retrait du projet de loi. A ceux qui décident de notre avenir, nous ferons comprendre que de cette société là, nous n'en voulons pas !

***Professionnels et citoyens, nous devons porter le projet de solidarité
et des droits fondamentaux au-delà de cette mobilisation. Nous résisterons !***